Centrale de Landivisiau. Échec d'un projet similaire dans l'Oise

Il y a cinq ans naissait à Verberie, dans l'Oise, un projet d'implantation d'une centrale électrique au gaz comparable à celle de Landivisiau. Lundi, le président de la communauté de communes de Basse Automne où devait être construite la centrale annonçait que les élus avaient décidé d'abandonner le projet. Projet qui avait fait l'objet d'une modification du Plan local d'urbanisme, annulée en mars 2010 par le tribunal administratif d'Amiens. En novembre de l'année suivante, ce même tribunal cassait l'autorisation d'exploitation signée par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Environnement du gouvernement Fillon. Enfin, en mars 2013, l'enquête publique avait retoqué le projet.

Hier, dans un communiqué, le collectif anti-centrale Gaspare se réjouissait de cet abandon. « Comme nous pouvons le constater, les élus locaux ont également un pouvoir décisionnel. La centrale de Landivisiau sera l'un des dossiers majeurs des prochaines municipales. Ceux qui se prononceront pour ce projet seront-ils prêts à prendre le risque de gérer une friche industrielle au bord de la RN12 ? Dans un monde qui change vite, être capable de revoir les choix opérés de bonne foi n'est pas se désavouer ».

Contacté hier, Patrick Floury, président UMP de la communauté de communes de Basse Automne, tenait à souligner que le projet de centrale à Verberie n'était pas comparable au projet breton.

« La Bretagne a un besoin énergétique immédiat auquel répondra cette centrale. Si nous avons changé d'avis, c'est que nous avons à proximité des sites de production importants et que le gouvernement s'est clairement engagé pour un renforcement du renouvelable. Nous estimons que notre projet de centrale, largement contesté, n'est plus d'actualité ».

Didier Déniel